



RECHERCHE EN SANTÉ

Des experts réfléchissent à la stratégie régionale



La photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Des experts d'Afrique subsaharienne statuent, à Brazzaville, sur l'élaboration d'une stratégie régionale de renforcement des systèmes nationaux de recherche de santé susceptibles de remédier aux lacunes constatées et relever les défis liés aux maladies infectieuses.

Pour le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, cette rencontre se justifie par l'importance que revêtent la recherche et la coopération internationale dans la prévention et le contrôle des maladies.

Page 10

SOMMET DE SOTCHI

Un tournant décisif dans la relation Russie-Afrique

La ville russe de Sochi accueillera, du 23 au 24 octobre, le premier sommet Russie-Afrique auquel participeront des chefs d'État africains dont le Congolais Denis Sassou

N'Gusso, des représentants d'entreprises russes, africaines, internationales et d'agences gouvernementales. Voulu par le président Russe, Vladimir Poutine, ce som-

met vise à rechercher les meilleurs moyens de renforcer la coopération entre les deux parties.

Page 11

POLITIQUE NATIONALE

Coup de sang sur le chemin du dialogue

C'est un homme visiblement survolté qui s'exprime dans la vidéo balancée, le 16 octobre, sur les réseaux sociaux. Le président de l'Union pour un mouvement populaire-UMP-, député de Ngo (Plateaux), ancien ministre, par ailleurs coordonnateur général

de la Dynamique Po na ekolo-Samu na bwala, Digne Elvis Okombi Tsalissan, est montré en train de se frayer le passage pour approcher un homme dont on voit la nuque blessée.

Page 2

GASTRONOMIE

La cuisine congolaise à l'honneur

Le restaurant Mami Wata présente, ce 19 octobre, son recueil de cuisine intitulé « La cuisine congolaise », présen-

tant ses fameuses recettes qui ont fait la réputation de cet emblématique temple de la gastronomie situé sur les berges du majestueux fleuve Congo, à Brazzaville. Richement illustré et accessible aux cuisiniers les plus

néophytes, ce recueil de 128 pages tout en couleur dévoile une centaine de recettes savoureuses. Véritable mode d'emploi du savoir vivre à la congolaise, sponsorisé par le groupe Adiac, il a été édité par Les Éditions Les Manguiers.

EDITORIAL

Passionnant !

Page 2

LIKOUALA

L'Ordre de Malte optimiste sur l'éradication de la lèpre

Au titre de la période de septembre 2019, la mission de l'Ordre de Malte a détecté quelque trois cent cinquante cas de lèpre dans la Likouala. Elle intervient jusqu'alors dans le cadre de la première phase de ses actions dans cette partie



Une équipe médicale de l'Ordre de Malte en pleine intervention chirurgicale dans la Likouala

du Congo. La mission de l'Ordre de Malte se dit optimiste quant à l'éradication de la lèpre dans cette partie du pays en dépit de son enclavement. « Nous travaillons pour apporter le traitement aux malades. Nous allons bientôt entamer la deuxième

phase, sans pour autant abandonner la première. La deuxième phase portera sur l'amélioration des soins en opérant les séquelles des invalidités de cette maladie », a signifié Arnaud Le Guen, médecin chargé de projets à l'Ordre de Malte.

Page 10

ÉDITORIAL

Passionnant !

À un peu plus de deux mois de la fin de cette année 2019, tous les indicateurs prouvent que les soixante-quatorze jours à venir marqueront un tournant dans la vie politique de notre pays. En témoignent la préparation du dialogue national, l'organisation du congrès ordinaire du Parti congolais du travail, les discussions en cours dans l'opposition que domine l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, mais aussi la fièvre perceptible dans les nombreuses formations de moindre importance qui se préparent en vue des échéances électorales à venir.

S'il est trop tôt pour prédire ce qu'il sortira de la fièvre politique qui monte de jour en jour, il ne l'est pas pour constater que la classe politique congolaise, dans son ensemble, a pris la juste mesure des défis qu'elle va devoir relever en 2021 - élection présidentielle -, puis en 2022 - élections législatives, élections locales - et qu'elle met donc ses troupes en ordre de marche afin d'accroître son influence. Une mobilisation dont le meilleur comme le pire peuvent sortir dans le temps à venir pour les élus nationaux et locaux qui devront convaincre les citoyens de se prononcer à nouveau pour eux, mais aussi pour les membres de l'exécutif qui vont devoir prouver leur efficacité sur le terrain s'ils veulent passer sans encombre cette étape décisive.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, les semaines et les mois à venir seront passionnants à tous égards sur le plan politique puisqu'ils verront se nouer des alliances, se préciser des programmes, s'affronter des idées qui pourraient, sinon changer la donne au parlement et dans le gouvernement, du moins se traduire sur la scène publique par des débats d'une ampleur inédite concernant la gouvernance, la modernisation de l'économie, la lutte contre les antivaleurs, la formation des nouvelles générations, la mise en valeur de notre territoire, la place du Congo dans l'intégration régionale, bref les questions essentielles dont dépend notre avenir individuel et collectif.

Dans le contexte ici résumé en quelques lignes, il faut espérer que les politiques sauront, comme on dit, raison garder et ne se lanceront pas dans les controverses stériles qui faussent trop souvent le débat public. Ce qu'attendent, en effet, les Congolais, c'est bien une réflexion de fond sur l'adaptation de notre société aux réalités du monde actuel.

Les Dépêches de Brazzaville

POLITIQUE NATIONALE

Coup de sang sur le chemin du dialogue

C'est un homme visiblement survolté qui s'exprime dans la vidéo balancée, le 16 octobre, sur les réseaux sociaux.

Le président de l'Union pour un mouvement populaire-UMP-, député de Ngo (Plateaux), ancien ministre, par ailleurs coordonnateur général de la Dynamique Po na ekolo-Samu na bwala, Digne Elvis Okombi Tsalissan, est montré en train de se frayer le passage pour approcher un homme dont on voit la nuque blessée. Du sang jaillit tandis qu'on peut se remémorer ses propos avant l'acte : « Tu n'm' touche pas ! ». On aperçoit aussi un autre ancien ministre, perplexe, se détourner des lieux.

La scène se déroule dans un hôtel de la place où, de source informée, se tenait une réunion dans le cadre des consultations en vue d'une rencontre des acteurs politiques et de la société civile, entreprises depuis quelque temps par le Conseil national du dialogue.

Dans un communiqué à la signature



Digne Elvis Okombi Tsalissan calmé par l'assistance

de Jean Norbert Nkoua, secrétaire national à la communication, publié le même jour, également sur les réseaux sociaux, le mouvement d'Okombi Tsalissan annonce se préparer à éclairer l'opinion sur la « provocation » dont il serait l'objet, la

victime quant à elle ne se serait pas encore tirée d'affaire. Depuis quelque mois, l'ambiance à l'UMP est à la dissidence et les parties ne semblent pas préparées à accorder leurs violons.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le CAR revient sur les points de la rencontre avec le Conseil national du dialogue

Dans une interview accordée à la presse, le 15 octobre à Brazzaville, le Comité d'action pour le renouveau (CAR), un des partis de l'opposition politique, du président Clotaire Mboussa Ellah, est revenu sur les points abordés au cours de la rencontre du 9 octobre entre cette famille politique et la délégation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue.

« Nous avons abordé beaucoup de points qui sont souvent à la base de nos divisions. La gouvernance électorale, économique, l'épineuse question de la corruption sans oublier le règlement définitif de la question du Pool. Nous avons dit à la délégation du Conseil national du dialogue que notre pays avait un problème de gouvernance politique dont le point focal reste la gestion de la démocratie

», a déclaré le président du CAR.

« La question de la gouvernance politique se pose toujours malgré quelques avancées observées. Raison pour laquelle, j'ai salué l'institutionnalisation du Conseil national du dialogue en tant qu'organe permanent dans la recherche des solutions et du consensus sur les grandes questions politiques, ceci dans l'intérêt national », a-t-il ajouté.

Pour Clotaire Mboussa Ellah, la principale question de nos jours est celle de voir comment gérer le Congo demain, que celui qui gagne ne gagne pas tout, et que celui qui perd ne perde pas non plus tout. « Nous devons nous accorder sur les principes du vivre ensemble dans une démocratie participative », a-t-il souhaité. Au sujet de la gouvernance électorale, le président du CAR a signifié que la délégation

du Conseil national du dialogue et celle de l'opposition républicaine ont reconnu qu'il y a encore, à ce niveau, de sérieux problèmes. « Deux grands problèmes s'affrontent. Celui de la démocratie et celui de la gouvernance électorale pour lesquels nous devons nous asseoir le cas échéant pour qu'ensemble, on trouve des solutions et un compromis politique », a-t-il laissé entendre. Clotaire Mboussa Ellah a notamment rappelé les différentes rencontres qui se sont tenues dans le pays, près de neuf au total, hormis la Conférence nationale souveraine, citant le forum de 1998, les deux dialogues de 2001 et 2015, les quatre concertations de Brazzaville, Ewo, Dolisie et Ouessou, et dont les thèmes, selon lui, sont restés presque les mêmes.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

Des responsables dotés des outils d'aide à la décision en temps de crise

À l'initiative du Pôle interministériel de l'information, les responsables de la communication des différents cabinets ministériels ont échangé, le 16 octobre à Brazzaville, sur la problématique du « Processus décisionnel du chef en temps de crise ».

Animés par le conseiller à l'organisation, communication et médias du Premier ministre, Patrice Passy, les échanges professionnels et techniques visaient, entre autres, à mettre à la disposition de tous les responsables de communication des outils et méthodes leur permettant de disposer des outils d'aide à la décision. Selon l'orateur, un responsable de communication d'un ministre doit avoir des connaissances maîtrisées pour gérer une crise.

Pendant cette période, il y a trois choses qui se déclenchent, a souligné Patrice Passy. Il s'agit notamment des personnes qui apparaissent comme des chasseurs des budgets, les anarcho-profito-situationnistes toujours en train de chasser certains collaborateurs du ministre, les communicateurs y compris. En effet, pour cette catégorie de personnes, une crise n'est pas une difficulté mais une grosse opportunité pour apporter ce qu'ils voulaient. La dernière chose est la puissance émotionnelle.



Souvent présentés comme des incontournables auprès d'une autorité, les communicants ne doivent pas se comporter comme des consommateurs des budgets ou des budgétivores, a-t-il conseillé. « Dans une crise, il y a des visibles et des invisibles. Mais, il

faut savoir que souvent, ce sont des invisibles qui dictent la décision visible. En tant que conseiller à la communication, vous devez être capables de connaître les invisibles du chef pour pouvoir interagir et comprendre. Les invisibles sont souvent ceux qui

connaissent très bien la situation, qui ont l'information exacte et connaissent souvent les ressorts comportementaux du responsable et qui savent comment lui livrer un message », a fait savoir Patrice Passy, soulignant la nécessité de faire un profilage

du chef.

Pour lui, la communication est un métier d'intimité. Il faut fournir, a-t-il insisté, un apport technique à son chef chaque fois qu'il a besoin des réponses concrètes. Un communicateur doit avoir, a-t-il poursuivi, une grosse capacité d'analyse. « Nous ne devons pas être très attentistes alors que le chef a besoin d'un compte rendu ou des éléments. On n'est pas obligé d'être spécialiste mais un généraliste. Il faut remporter la bataille de l'image à tout prix à travers les nouvelles méthodes de travail ; la gestion de la puissance émotionnelle ; exploiter les différents gains en favorisant la construction de la décision », a-t-il conclu.

Notons que le Pôle interministériel de l'information, dont le décret de création est sur la table du Premier ministre, est un écosystème visant à agréger la production de l'information gouvernementale en vue de la gestion des flux informationnels.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le Congo abritera le forum des parlementaires de la CEEAC

La rencontre, prévue du 19 au 21 novembre, sera organisée par l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Apcsan), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres agences du système onusien.

Placé, sauf changement, sur le thème « Objectif faim zéro : rôle et responsabilité du parlementaire en Afrique centrale », le forum des parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera organisé au Congo, sous le patronage du président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

L'information a été donnée, le 15 octobre, par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubi, à l'ouverture de la septième session ordinaire de cette chambre du parlement.

« Il s'agit d'une innovation majeure qui concerne la sève de la vie de l'homme, l'alimentation et la nutrition. L'homme mange pour vivre, il ne vit pas pour manger. Manger, c'est bien, mais bien manger, c'est mieux », a souligné le président de l'Apcsan, Isidore Mvoubi.

L'organisation de cette rencontre, la première du genre sur le continent, se fonde, entre autres, sur la déclaration de Madrid, à la faveur du sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition. Elle vise, en effet, la création d'une plate-forme sous-régionale des parlementaires pour la promotion d'une agriculture durable, vecteur d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au profit de la population de l'Afrique centrale.

Dans le cadre de la préparation de ces assises, un atelier avait été organisé, les 12 et 13 juin derniers, à Brazzaville, regroupant une quarantaine de participants au niveau décisionnel des parlementaires, des départements ministériels clés, des champions Nutrition, de la société civile, du secteur privé, des médias, des partenaires du système des Nations unies, des points focaux du mouvement SUN. Les participants venaient du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo et du Congo, pays hôte.

Notons que le thème principal du forum sera décliné en cinq sous-thèmes, notamment le droit à une alimentation et une nutrition suffisante, sûre et saine ; le législateur face à la problématique de la lutte contre la malnutrition ; le rôle du parlementaire dans l'investissement et le financement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; le parlementaire et la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et les alliances parlementaires comme outils de mobilisation et de communication inter-acteurs.

P.W.D.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Des cadres initiés au nouveau référentiel comptable

Depuis le 16 octobre, à Brazzaville, des agents de l'État prennent part à une formation de quinze jours, sur le système comptable Ohada. Cette session est censée permettre aux participants d'être plus performants dans leurs missions de contrôle.



La photo de famille

L'atelier vise à transmettre aux cadres et agents de l'inspection générale des finances les nouvelles connaissances sur l'utilisation du système comptable révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

Selon le formateur, Yvon Zebo, les échanges contribueront à développer leurs compétences et à les rendre plus efficaces sur le terrain.

Co-organisée par le gouvernement et la Banque mondiale, à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), la formation s'articule autour de dix modules et trois objectifs sur les états financiers. Le premier porte sur la situation financière de l'entreprise, le deu-

xième concerne la performance de l'entreprise (les résultats) et le troisième est lié à la situation de trésorerie.

« Nous allons parcourir les dix points qui nous permettront de répondre à ces trois objectifs fondamentaux des états financiers. Donc, nous allons leur proposer des outils efficaces pour leur permettre de mieux contrôler et dénicher les fraudes. Dans le cadre des contrôles, lorsqu'on dénicher tout cela, on peut facturer, pénaliser, redresser la situation des revenus des états financiers », a confié l'expert-comptable, Yvon Zebo.

Pour le responsable de la cellule suivi-évaluation du Prisp, André Kehoua, l'enjeu majeur de ce sé-

minaire se situe dans la vision de l'exécutif de réformer l'ensemble du secteur public. Il espère que la formation va apporter des changements au niveau de l'organisation administrative de l'inspection générale des finances.

Rappelons que cette session intervient quelques jours après un autre atelier destiné aux cadres de la Cour des comptes, en lien avec les missions du Prisp consistant à améliorer la mobilisation des recettes domestiques (hors pétrole) et la gestion rationnelle des dépenses publiques, à moderniser la gestion de l'administration publique et accroître la transparence et la responsabilité.

**Fiacre Kombo
et Destin Kelly Bouka
(Stagiaire)**



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP / 2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP- 101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un « Centre d'appels », en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement

de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «

Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

**Le coordonnateur du projet,
BATOUNGUIDIO.-**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

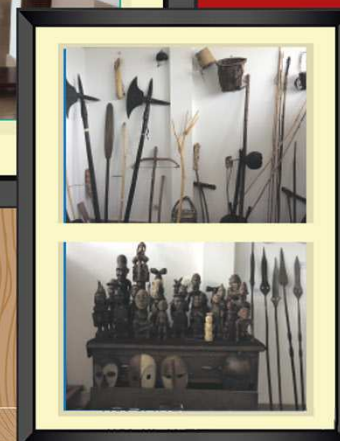
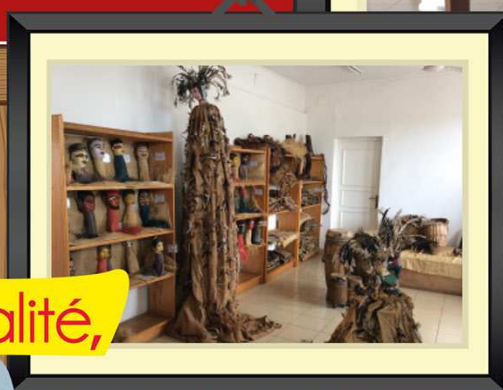
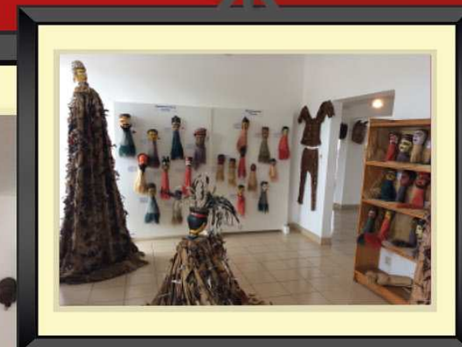
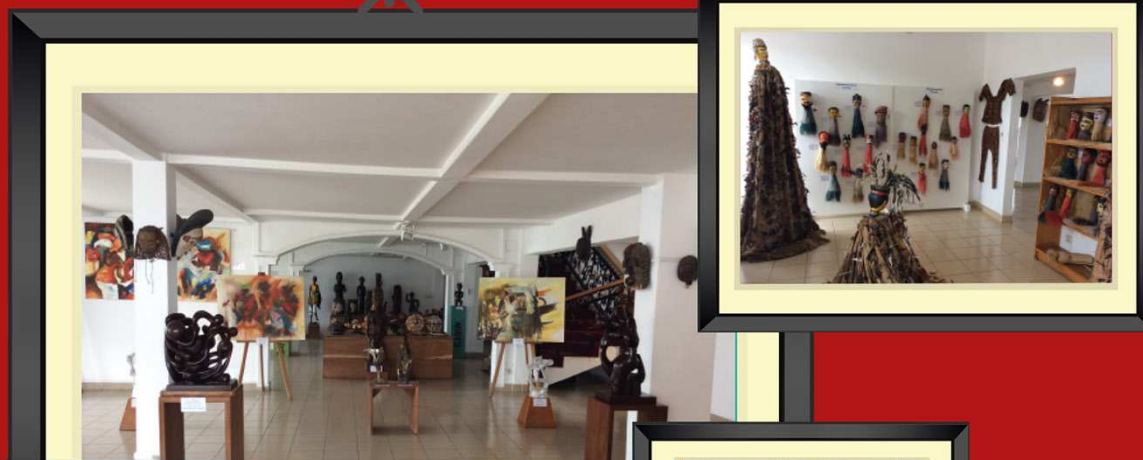
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

La thématique bientôt enseignée dans les écoles supérieures

L'École normale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf) est le premier établissement public sollicité pour vulgariser les bonnes pratiques et la culture de transparence dans la gestion des ressources forestières.

Un atelier de formalisation des besoins en formation en matière de gouvernance forestière s'est ouvert à Brazzaville, le 15 octobre. Il réunit des enseignants du supérieur, des membres des associations de protection de l'environnement, des cadres sectoriels, ainsi que des principaux partenaires. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet initié par le gouvernement avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Union



«...La gouvernance forestière a besoin du développement des programmes de formation adaptés aux contextes actuels dans les institutions d'enseignement supérieur...»

européenne, intitulé « Élaboration des formations de référence en gouvernance forestière en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du Plan d'action Fleg-APV au Congo ».

D'après le directeur de l'Ensaf, le Pr Parisse Akouango, l'atelier de deux jours vise à identifier les

besoins en formation pour les professionnels déjà impliqués dans la gestion forestière et les futurs gestionnaires, afin de définir les modules de la formation.

Son établissement entend jouer pleinement son rôle à travers l'offre de formation adéquate. « Comme tout concept polysé-

Vue d'une salle de classe mique qui doit être enseigné en vue de son appropriation par les différents acteurs, la gouvernance forestière a besoin du développement des programmes de formation adaptés aux contextes actuels dans les institutions d'enseignement supérieur. L'atelier de ce matin

s'inscrit dans ce processus et nous devons nous en féliciter », a estimé le Pr Parisse Akouango. La problématique de la bonne gouvernance dans le secteur forestier fait désormais partie des thématiques en cours dans le monde, a souligné l'enseignant chercheur, ajoutant qu'elle est bien connue des institutions financières internationales à l'instar du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ces dernières conditionnent parfois leur aide aux pays en développement au respect des normes internationales.

Pour les spécialistes, la gouvernance forestière doit être perçue comme un ensemble des règles, des politiques et des pratiques visant à assurer la mise en œuvre des principes de transparence et de participation dans le secteur forestier. Elle concerne la manière avec laquelle les institutions acquièrent et exercent leur autorité dans la gestion des ressources avec les politiques élaborées en toute transparence.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE

Le Congo invité à renforcer son arsenal juridique

Afin de contrer la criminalité faunique et forestière, le pays est appelé à consolider les capacités des agents des services chargés de l'application de la loi. Il s'agit notamment des magistrats, des policiers, des douaniers, etc.

Le consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) a formulé la recommandation dans le rapport de mission d'évalua-

niveau de la magistrature, un pôle judiciaire qui sera dédié aux magistrats chargés de traiter les questions en rapport avec la criminalité faunique. Les actions de

consommateurs et destinataires d'ivoire figurent parmi les recommandations formulées.

A cela s'ajoutent des campagnes publicitaires nationales sur les arrestations et les poursuites visant à persuader les auteurs potentiels d'activités illégales. « Depuis des décennies, les ressources forestières de notre continent sont sujets à des prélèvements incontrôlés et alimentent un commerce illégal entretenu par des réseaux mafieux, lourdement armés », a déclaré le ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, présidant la cérémonie. Elle a indiqué qu'afin d'éradiquer ce fléau, le gouverne-

ment a pris plusieurs engagements au plus haut niveau de l'Etat via les signature et ratification de nombreux accords internationaux. Un cadre institutionnel a été de même mis en place.

Notons que le braconnage est responsable du déclin prononcé de certaines espèces de faune sauvage ayant occasionné la perte de plus de 60% d'entre elles en Afrique en général et au Congo en particulier.

C'est suite à la demande du Congo de l'état des lieux de son dispositif de lutte contre la criminalité que l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime a organisé une mission d'experts en juillet 2015, mise en œuvre

par l'ICCWC, une structure créée par l'ONUDC, la Cites, l'Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et la Banque mondiale.

L'Union européenne accompagne également le Congo dans les problématiques liées à la gestion durable des écosystèmes forestiers, à la préservation de l'environnement et de la biodiversité et aussi à la prise en compte des communautés riveraines.

« Seul un engagement global et la mutualisation des ressources permettront de faire cesser cette criminalité transnationale », a conclu l'ambassadeur de l'Union européenne, Raul Mateus Paula.

Mboussa Gassia Lopelle

« Depuis des décennies, les ressources forestières de notre continent sont sujets à des prélèvements incontrôlés et alimentent un commerce illégal entretenu par des réseaux mafieux, lourdement armés »

tion portant sur les espèces protégées et les forêts au Congo, présenté le 15 octobre à Brazzaville.

Selon le document, il va falloir créer, par exemple, au

sensibilisation de la société civile et des communautés villageoises à l'intérêt de la conservation de ces ressources, des cadres des sociétés originaires des pays

La fondation Sounga informe le grand public ainsi que ses adhérents que sa structure a été reconnue d'utilité publique par le décret n°2019-281 du 24 septembre 2019.



SANTÉ PUBLIQUE

L'association AED interpelle sur les risques liés à l'exposition au mercure

Le produit est utilisé par les dentistes et est associé à des objets d'usage quotidien, malgré la sonnette d'alarme des experts. Les membres de l'association Action sur l'environnement et le développement (AED) se sont réunis à Brazzaville, le 16 octobre, pour tenter de sensibiliser les pouvoirs publics aux risques sanitaires.

Les activistes de l'AED, à l'instar de leurs pairs des autres pays, ont célébré mercredi la Journée africaine sur la dentisterie sans mercure. Une occasion pour ces derniers de mettre sous le feu des projecteurs ce métal qu'utilisent les dentistes pour compenser les trous dentaires. Les risques de cette pratique sont plus élevés chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et allaitantes. D'après le Dr Eugène Loubaki, le mercure est à l'origine de nombreuses maladies, dont la malformation chez les nouveau-nés. La substance est irritante pour la peau et



Les participants lors des échanges

« Le risque est évident si ce charbon est mal géré par les cimentiers »,

l'inhalation des vapeurs peut causer une pneumonie. Elle peut avoir des effets sur le

système nerveux central et les reins à long terme. En effet, la République du Congo vient de ratifier, le 6

août dernier, la convention internationale dite de Minamata sur le mercure. « En tant que pays signataire de la convention, le Congo doit interdire l'importation des produits contenant le mercure comme

les thermomètres, les ampoules à faible consommation, les piles », a estimé le chimiste Eugène Loubaki, exhortant les autorités à prendre des mesures réglementaires.

Difficile pour sa plate-forme

de situer le niveau du risque dans le pays, en raison de l'absence des données crédibles. Un premier inventaire a été fait, a-t-il expliqué, et les enquêteurs ont trouvé l'existence des rejets liés au mercure dans le pays. La problématique ne semble pas encore préoccuper les pouvoirs publics, puisqu'en juin 2018, cette association tentait d'attirer l'attention des autorités sur le danger. À la faveur d'un séminaire qu'elle a organisé, l'AED a sollicité les parlementaires en vue de l'adoption d'une loi contre l'usage du plombage gris.

L'intervenant a déploré le recours par des sociétés de cimenterie locales au charbon (lignite) qui contient malheureusement du mercure. « Le risque est évident si ce charbon est mal géré par les cimentiers », a averti le chimiste.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

La FAO réitère son accompagnement au Congo

La représentante de l'agence onusienne, Suze Percy Filippini, a renouvelé la promesse, le 16 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

Pour cette année, le thème retenu est « Agir pour l'avenir : une alimentation saine pour un monde fain zéro ». A cet effet, les décideurs du monde entier et les acteurs de la chaîne alimentaire humaine se sont principalement penchés sur les questions de la sécurité sanitaire des aliments.

« Notre priorité absolue devrait être l'éradication de toute forme de malnutrition. Cela nécessite d'investir davantage dans les interventions efficaces et durables tout au long de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, en instituant notamment des incitations financières et des environnements réglementés pour les entreprises et producteurs alimentaires », a indiqué Suze Percy Filippini.

Elle a souligné qu'avec l'urbanisation et la hausse des revenus, les habitudes alimentaires connaissent une mutation. « Nous sommes passés d'une alimentation essentiellement végétale, de saison, et riche en fibres, à des aliments hypercaloriques,

riches en amidons raffinés, en sucre, en graisses, en sel, en aliments transformés, et souvent à une consommation excessive de viande », a-t-elle clarifié.

La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo a insisté sur le fait que les modes de production, d'approvisionnement et de consommation doivent changer. Pour cela, le système alimentaire actuel devrait favoriser la production de denrées de base à haut rendement. « Nous devons veiller à ce que l'intensification de la production vivrière ne provoque pas une perte rapide de biodiversité face aux changements climatiques », a lancé Suze Percy Filippini.

Toujours dans le cadre de la célébration de cette journée, plusieurs activités ont été organisées, à savoir la levée de fonds au profit des enfants pris en charge par les unités de récupération nutritionnelle de l'hôpital de Makélékélé (premier arrondissement), une remise de matériel aratoire et de

produits bio pesticides aux maraîchers du huitième arrondissement, Madibou, par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Une exposition et vente des produits bio et transformés a également été faite. Elle a connu la participation des producteurs confondus de la zone de Madibou, notamment les pêcheurs, agriculteurs, transformateurs et éleveurs.

Selon le rapport mondial élaboré par la FAO, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial et l'Unicef en 2019 sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la prévalence de la sous-alimentation est en moyenne de 26,3% en Afrique centrale et 40,3% en République du Congo.

Rappelons que la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation a coïncidé avec la commémoration du 74^e anniversaire de la création de la FAO.

Gloria Lossele

COMMERCE

L'Afrique encouragée à surmonter les obstacles par le libre-échange

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale estiment que l'instauration de la vaste zone de libre-échange du continent, qui est potentiellement le plus grand marché au monde, va favoriser durablement la croissance sur le terrain.

L'idée est soutenue par David Malpass, le président de la Banque mondiale. « Je pense que le pragmatisme des pays va être très important pour trouver la manière d'appliquer l'accord », a-t-il déclaré, en marge des réunions annuelles des institutions de Washington, relevant « les énormes bénéfices du commerce ».

Alors que le président américain, Donald Trump, conteste toujours le libre-échange, le FMI y voit plutôt un moyen pour dynamiser l'économie africaine. C'est pour cela que l'institution presse l'Afrique de concrétiser sa grande zone de commerce abolissant les barrières tarifaires et non tarifaires pour amplifier la transformation économique de la région en stimulant le commerce intra-régional. Le fonds estime que cet accord pourrait attirer plus d'investissements étrangers, en facilitant aussi la création de chaînes d'approvisionnement régionales, qui ont été des moteurs importants de développement dans d'autres régions du monde. Fort de cela, David Malpass croit qu'une harmonisation des droits de douane, des procédures douanières et frontalières suffisamment efficaces pour permettre le passage de marchandises aux frontières (sans délai), « sont autant d'éléments clés pour faire en sorte que l'accord commercial en Afrique fonctionne bien ». La Zone de libre-échange continentale (Zlec) en Afrique a été officiellement lancée en juillet dernier à Niamey, au Niger, avec l'objectif d'un démarrage du marché à partir du 1er juillet 2020. L'accord de sa création a été signé par la totalité des pays du continent, exception faite de l'Erythrée. A ce jour, au total, vingt-sept d'entre eux l'ont déjà ratifié.

Depuis la création de la Zlec, l'Union africaine admet qu'elle permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le commerce intra-africain et de donner un coup de fouet à l'ensemble de ses économies. Ce que ne croient nullement ses détracteurs qui évoquent le manque de complémentarité des économies et redoutent que des importations bon marché ne portent préjudice aux petits producteurs agricoles et industriels.

Nestor N'Gampoula

Le monde à la croisée des chemins et le système des relations internationales du futur

La 74e session de l'Assemblée générale des Nations Unies démarre à un moment historique profondément symbolique. L'année prochaine, nous célébrons le 75^e anniversaire de la Victoire dans la Seconde Guerre mondiale et de la création de l'ONU. En réfléchissant à la signification spirituelle et morale de ces dates, il convient de se rappeler du sens historique de la Victoire dans la plus violente guerre dans l'histoire de l'humanité.

La défaite du fascisme a créé des conditions pour la formation d'un ordre mondial d'après-guerre, dont la Charte de l'ONU est devenue une structure de base, qui est à ce jour la source principale des normes du droit international. Le système Onu-centrique conserve à ce jour sa stabilité. C'est une sorte de «filet de sécurité» qui garantit un développement pacifique de l'humanité.

Il est regrettable que ces valeurs soient parfois ignorées. Certains voudraient même s'attribuer la Victoire, effacer de la mémoire le rôle de l'URSS dans la défaite du fascisme, faire oublier le sacrifice libérateur de l'Armée soviétique, blanchir les crimes de l'agresseur nazi.

Il est évident aujourd'hui que les tentatives d'instaurer le modèle d'un monde unipolaire ont échoué. La transformation de l'ordre mondial est devenue irréversible. Un système plus juste et inclusif est d'actualité. Les récidives néocoloniales attribuant à certains pays le droit d'imposer leur volonté aux autres sont rejetées par la majorité absolue des membres de la communauté internationale.

L'aspiration à un système plus juste des relations internationales, au respect réel des principes de la Charte de l'ONU est confrontée à la volonté d'un groupe de pays de monopoliser des fruits de la mondialisation. La rhétorique sur le «libéralisme», la «démocratie» et les «droits de l'homme» est accompagnée par des approches basées sur l'inégalité, l'injustice et l'égoïsme, la conviction de sa propre exclusivité.

D'ailleurs, le «libéralisme» ne colle pas avec sa politique de sanctions, d'étouffement économique et de menaces militaires ouvertes envers les pays indépendants – le Cuba, l'Iran, le Venezuela, la Corée du Nord, la Syrie. Les sanctions frappent directement les gens, leur bien-être, leurs droits sociaux et économiques. Quel est le lien entre les droits de l'homme et la destruction des Etats souverains qui a entraîné des centaines de milliers de morts, qui a condamné des millions d'Irakiens, de Libyens, de Syriens à des souffrances?

En parlant de l'Europe, les défenseurs de l'idée libérale ne se soucient pas des violations des droits de la population russophone dans certains pays de l'UE et leurs voisins qui ont adoptées des lois bafouant grossièrement les droits des minorités.

Le libéralisme sous sa forme non déformée est un élément important de la pensée politique mondiale. Cependant, la multitude de modèles de développement ne permet pas de dire que la vision occidentale des valeurs libérales n'a pas d'alternative. Et ces valeurs ne peuvent certainement pas être imposées de force.

Le concept d'un «ordre basé sur des règles» est né suite à la réticence de certains pays à accepter les réalités d'aujourd'hui, quand après des siècles de domination économique, politique et militaire il perd la prérogative de formation unilatérale de l'agenda mondial. Ces «règles» sont inventées et sont sélectivement combinées. Ce concept a pour but de substituer les mécanismes et les instruments juridiques internationaux universels existants pour régler les problèmes internationaux en contournant le cadre multilatéral légitime.

Dans la même vision s'inscrivent les initiatives occidentales visant à limiter la liberté des médias, aussi bien que l'idéologie interventionniste de «la responsabilité pour la protection» justifiant «l'intervention humanitaire» sans aval du Conseil de sécurité des Nations Unies.

De telles «nouveau» représentent un phénomène dangereux et révisionniste, rejetant les principes du droit international de la Charte de l'ONU et marquent le retour à l'époque de confrontation et des blocs. Les barrières



protectionnistes, les sanctions, l'abus du dollar en tant que principal moyen de paiement, l'application extraterritoriale de la législation américaine font loi dans le secteur économique.

Quel en est le résultat ? En politique – l'érosion du droit international, l'instabilité, la fragmentation chaotique de l'espace mondial. Dans le domaine de la sécurité – l'érosion de la limite entre les méthodes pacifiques et ceux de force, la militarisation des relations internationales, de nouveaux foyers de conflits armés, la menace terroriste globale, la militarisation du cyberspace. Dans l'économie mondiale – la volatilité accrue, le durcissement de la lutte pour les marchés et les ressources, les guerres commerciales, la déstabilisation du commerce mondial. Ajoutez les problèmes de migration, de la haine ethnique et confessionnelle. Avons-nous vraiment besoin d'un tel «ordre mondial basé sur des règles»?

Sur ce fond les tentatives des idéologues libéraux occidentaux de faire passer la Russie pour une «force révisionniste» sont absurdes. L'expérience des dernières années montre que l'application des méthodes unilatérales pour régler les problèmes globaux est voué à l'échec. L'«ordre» n'est pas inclusif et vise à modifier les mécanismes du droit international. Il est incapable de générer des solutions durables des problèmes.

Que propose la Russie ? Avant tout, il faut suivre le rythme de son époque, accepter que le processus de mise en place d'une architecture polycentrique du monde est irréversible. Dans l'intérêt de tous de faire en sorte que le monde multipolaire soit juste, démocratique, unificatrice, tienne compte des préoccupations de tous les Etats sans exception, garantisse un avenir stable et sûr.

Il faut respecter strictement les principes de la Charte de l'ONU, à commencer par le respect de l'égalité des Etats. La situation est paradoxale quand les Etats, qui se positionnent en tant que modèles de démocratie, s'en préoccupent seulement quand ils exigent d'autres pays de «remettre de l'ordre» chez eux selon les recettes occidentales. Mais dès qu'il est question de la démocratie dans les relations internationales, ils évitent une conversation franche et tentent d'interpréter les normes du droit international à leur guise.

Bien sûr, le monde évolue. En préservant le système des relations internationales créé à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, dont l'ONU demeure le noyau, il faut soigneusement l'adapter aux réalités actuelles. Cela concerne parfaitement le Conseil de Sécurité des Nations unies où l'Occident est sur-représenté. Nous sommes certains que la réforme du Conseil de Sécurité doit avant tout tenir compte des intérêts des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine, et que toute formule doit s'appuyer sur le principe d'une entente entre les Etats membres de l'ONU la plus large que possible.

Cela dépend de nous tous si la formation d'un monde multipolaire se déroulera à travers la coopération et l'harmonisation des intérêts ou par la confrontation et la rivalité. Quant à la Russie, nous ne cesserons de promouvoir un agenda unificateur en vue d'effacer d'anciennes lignes de division et de prévenir l'apparition de nouvelles. Notre pays a lancé des initiatives pour prévenir la course aux armements dans l'espace, créer un mécanisme efficace pour lutter contre le terrorisme, notamment chimique et biologique, élaborer des mesures pratiques pour empêcher l'usage du cyberspace afin de saper la sécurité des pays ou de commettre d'autres actes criminels.

Il est plus important aujourd'hui d'engager un dialogue stratégique sur les menaces et les risques, de chercher une entente sur un agenda mutuellement acceptable.



KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est **100% de bonus**
sur toute activation de **forfaits**
internet 7 jours.

***121*4*3#**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SAVE THE DATE

19 Octobre 2019

à 17 heures

PRÉSENTATION DU LIVRE

RESTAURANT

Mami Wata

Cuisine congolaise




Éditions Les Manguiers

Lieu : Mami Wata

Contact : +242.06.666.84.94



RECHERCHE EN SANTÉ

Des experts africains se penchent sur l'analyse des systèmes nationaux

Brazzaville abrite, du 17 au 18 octobre, la réunion consultative pour l'élaboration d'une stratégie régionale en vue de renforcer les systèmes nationaux de recherche en santé dans la zone de l'Afrique subsaharienne.

Les travaux ont été officiellement ouverts, le 17 octobre, par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Les participants vont examiner les résultats des sondages des systèmes nationaux de recherche sanitaire de l'année 2018, afin de proposer des stratégies susceptibles de remédier aux lacunes et aux défis mis en évidence par les rapports de la même année. Après quoi, une stratégie régionale visant à améliorer les résultats des Etats membres en la matière sera définie.

Ainsi, la collaboration au sein des plates-formes des réseaux d'excellence régionaux sera renforcée pour augmenter le baromètre des systèmes nationaux de recherche en matière de santé au-delà des



Le ministre de la Recherche scientifique et les participants

dans tous les Etats membres, sera définie pour 2020.

Selon le ministre Martin Parfait

perte de productivité. La lutte contre ces maladies, a-t-il souligné, est essentielle pour atteindre

« La stratégie de l'Union africaine en matière de science, technologie et innovation reconnaît que la recherche et la coopération internationale sont essentielles pour relever les plus grands défis du continent, notamment la prévention et le contrôle des maladies »

50% dans tous les pays.

Par ailleurs, ceux-ci vont s'accorder sur une stratégie pour générer des données via la plate-forme de l'Observatoire africain de l'OMS-Afrique et une feuille de route pour mener des enquêtes en ligne,

Aimé Coussoud-Mavoungou, cette réunion est importante à plus d'un titre, dans la mesure où les maladies infectieuses liées à la pauvreté ont un impact économique profond sur les pays africains en termes de soins de santé et de

les Objectifs de développement durable.

« La stratégie de l'Union africaine en matière de science, technologie et innovation reconnaît que la recherche et la coopération internationale

sont essentielles pour relever les plus grands défis du continent, notamment la prévention et le contrôle des maladies », a-t-il rappelé, en reconnaissant que le potentiel de l'Afrique en matière de science et d'innovation est handicapé par une pénurie de scientifiques qualifiés, puisque le continent compte moins de deux cents chercheurs par millions d'habitants.

Le ministre reste tout de même optimiste sur la capacité du travail des chercheurs et des innovateurs africains, ainsi que sur les espoirs suscités par leurs travaux.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a également rappelé que le Programme des

pays européens et ceux en voie de développement sur les essais cliniques a soutenu, en Afrique centrale, plus de cinq cents chercheurs, dont au moins 90% poursuivent leur carrière sur le continent. La structure a aussi permis de réaliser plus de cent cinquante essais cliniques et études portant sur les problèmes clés en matière des maladies infectieuses, ainsi que sur le traitement et le contrôle en Afrique.

Les recommandations des travaux de la réunion sur les systèmes nationaux de recherche en santé dans la zone de l'Afrique subsaharienne seront connues le 18 octobre.

Rominique Makaya

L'ORDRE DE MALTE

Le Pr Chaise Francis optimiste sur l'éradication de la lèpre dans la Likouala

Le Pr Chaise Francis vient d'effectuer une mission dans le département de la Likouala où il a administré des soins aux personnes souffrant de la maladie et d'autres pathologies, dans le cadre des interventions de l'Ordre de Malte.

« On peut éradiquer la lèpre dans la Likouala mais, je ne peux pas vous dire quand ; tout dépendra des moyens que nous avons. Nous ferons de notre mieux », a indiqué Chaise Francis qui vient de réaliser son quatrième voyage dans la Likouala.

Dans cette région enclavée du Congo, les besoins en chirurgie de reconstruction sont importants dans le cadre de la lèpre, a affirmé ce spécialiste de la chirurgie de la main qui a eu à opérer des malades lépreux aussi bien à Impfondo, Bétou et Enyellé.

« Nous avons opéré des malades lépreux porteurs de mutilations gravissimes, pour certaines très

vie », a-t-il expliqué.

L'équipe médicale de l'Ordre de Malte travaille dans la Likouala en collaboration avec le personnel de santé local. Elle entend apporter du matériel supplémentaire en vue des prochaines missions afin de mieux faire face aux besoins sur le terrain.

Selon le Pr Chaise Francis, à chaque mission, l'équipe de l'Ordre de Malte découvre des besoins supplémentaires qui nécessitent plus de matériel ; mais, celle-ci se bat pour mieux soigner la population.

Au titre de la période de septembre 2019, la mission de l'Ordre de Malte a détecté quelque trois



ter le traitement aux malades. Nous allons bientôt entamer la deuxième phase, sans pour autant abandonner la première. La deuxième phase portera sur l'amélioration des soins en opérant les séquelles des invalidités de cette maladie », a signifié Arnaud Le Guen, médecin chargé

Une équipe médicale de l'Ordre de Malte en pleine intervention chirurgicale dans la Likouala de projet à l'Ordre de Malte.

L'enclavement de certaines localités de la Likouala exige plus de moyens pour étendre les zones de recherches des malades dont bon nombre sont des nomades. C'est notamment le cas des peuples autochtones qui errent dans les différentes parties du département.

L'équipe de l'Ordre de Malte a souhaité le renforcement des capacités de l'hôpital d'Enyellé au même titre que celles des structures sanitaires d'Impfondo et de Bétou afin de permettre aux malades de recevoir des soins dans de bonnes conditions.

Christian Brice Elion

infectées, les mutilations qui menaçaient leur vie. C'est pour la plupart des mères et des enfants. Sur le plan technique, tout s'est bien passé puisque nous avons travaillé pour améliorer leur

cent cinquante cas de lèpre dans cette contrée. Elle intervient jusqu'alors dans le cadre de la première phase de ses actions dans la Likouala.

« Nous travaillons pour appor-

COOPÉRATION

Le premier sommet Russie-Afrique prévu les 23-24 octobre

La rencontre se tiendra dans la cité balnéaire de Sotchi et sera coprésidée par le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi. Une trentaine de dirigeants y est attendue.

Pour les organisateurs, le sommet destiné à rechercher les meilleurs moyens de renforcer la coopération bilatérale ne verra pas seulement la participation des chefs d'État et de gouvernement africains, mais aussi des chefs d'entreprise russes et africains. Le programme prévoit des discussions politiques et économiques pour montrer que la Russie peut, comme la Chine ou l'Europe, être un

partenaire fiable.

La rencontre servira de plate-forme de débat autour des différents défis actuels dans le monde et la recherche des moyens de renforcer la stabilité. Une déclaration politique sur l'état et les perspectives de coopération entre la Russie et les pays du continent africain sera signée à l'occasion, a fait savoir le Kremlin.

« Ce forum sert à marquer le tournant décisif de la

Russie vers l'Afrique », a expliqué Evguéni Korendiassov, ex-ambassadeur, aujourd'hui membre de l'Institut des études africaines de Moscou. Dans le cadre de sa diplomatie économique, « Moscou tente, avec des fortunes diverses, de mobiliser ses réseaux de l'époque de la guerre froide et de convertir d'anciennes affinités idéologiques en flux d'affaires », a dit, de son côté, Arnaud Dubien, de l'Observatoire franco-russe, dans une note sur le sujet.

Une politique qui se veut pragmatique

Dans son ensemble, la politique africaine de la Russie

se veut très pragmatique : Moscou souhaite réinvestir sur le continent et est prête à s'engager avec tous ceux qui en expriment un intérêt. Mais si elle revient en Afrique après presque trois décennies en retrait, la Russie est encore loin de faire concurrence aux puissances occidentales, avancent les analystes. Ils ajoutent que ce pays arrive tard sur le terrain économique-commercial africain par rapport à la Chine, parce que, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de ressources naturelles, Pékin a marqué de son empreinte l'Afrique, se posant en concurrent numéro un des puissances occidentales. En marge des travaux, il

est prévu un forum économique réunissant des responsables russes et africains et des représentants de grandes entreprises, a indiqué la présidence russe, assurant que cet événement verra la signature d'un nombre important d'accords dans les domaines du commerce, de l'économie et de l'investissement.

Notons que dans le cadre du raffermissement des relations avec les pays africains, les dirigeants du continent se sont rendus ces derniers temps à Moscou. C'est le cas des présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo (21-23 mai), Filipe Nyusi du Mozambique (août) et de Joao Lourenço de l'Angola (avril).

Nestor N'Gampoula

« Moscou tente, avec des fortunes diverses, de mobiliser ses réseaux de l'époque de la guerre froide et de convertir d'anciennes affinités idéologiques en flux d'affaires »,

AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST

Près de dix mille écoles fermées à cause des conflits

La situation sécuritaire précaire dans certaines zones du Nigeria, du Cameroun, de la Centrafrique, du Tchad, du Niger, du Mali, du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), a déjà affecté plus de quarante millions d'enfants.

L'Unicef appelle les Etats à plus d'engagement pour résoudre la situation, impactée par le terrorisme les tensions sociales, estimant que sa persistance aura des conséquences sur le développement humain dans les deux sous-régions, entravant à long terme leurs efforts de croissance future.

Entre fin 2017 et juin 2019, le nombre d'écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité croissante dans les zones touchées par les conflits en Afrique centrale et de l'ouest a triplé. Rien qu'au premier semestre 2019, 9272 écoles avaient déjà fermé. 40,6 millions d'enfants privés des enseignements à cause des violences. Le nombre d'enfants du primaire et du premier cycle du secondaire forcés de quitter l'école à cause de la violence atteignait déjà un total de 40,6 millions.

D'après l'Unicef « environ un enfant sur quatre dans le monde qui a besoin de l'aide humanitaire vit justement dans l'un des pays d'Afrique centrale et de l'ouest abritant des zones d'insécurité ». En Afrique centrale, il s'agit du Cameroun, de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo (RDC)



Une salle de classe déserte (DR)

et du Tchad. Pour l'Afrique de l'ouest, le Nigeria, le Niger, le Mali et le Burkina Faso sont concernés.

Si pour certains de ces pays les tensions sécuritaires ou sociales qui nuisent actuellement à leur stabilité politique et économique sont assez récentes, pour d'autres, elles datent de plusieurs années déjà. C'est le cas de la RDC où les groupes rebelles multiplient les exactions dans le Nord-Kivu. Au Nigeria, c'est Boko Haram qui terrorise la population dans le nord-est du pays.

Forte avancée de la déscolarisation

Au Cameroun, le nombre d'écoles fermées du fait de conflits ne cesse d'augmenter. En raison d'attaques, de menaces d'attaques et d'une violence croissante dans ses zones du nord-ouest et du sud-ouest, le pays a enregistré près de la moitié du nombre total d'écoles fermées dans les deux sous-régions. En juin 2019, 4437 écoles avaient déjà fermé leurs portes, poussant plus de 609 000 enfants à ne plus être scolarisés. Dans les quatre pays touchés par la crise terroriste dans le bassin

Le développement économique de demain compromis par les conflits

Ces conflits qui tardent à prendre fin suscitent, au fil du temps, des défis sur le développement humain des deux sous-régions, entravant une partie de la force active dont elles auront besoin pour mener à bien leur future transformation socioéconomique. Pour la Banque mondiale, « l'éducation est essentielle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Des systèmes éducatifs de qualité produisent les travailleurs de l'économie mondiale et élargissent les connaissances. La scolarisation permet aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à la productivité individuelle du travail. La scolarisation produit également une foule d'avantages sociaux et non commerciaux, notamment l'amélioration du bien-être des enfants, de l'état de santé, de l'efficacité des choix de consommation et du capital social. La contribution individuelle de la scolarité a souvent été mesurée par les gains du marché du travail ».

Noël Ndong

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les dix meilleures économies africaines

Le rapport du World economic forum (WEF) 2019 sur la compétitivité classe cent quarante-et-une économies dont trente-sept africaines, selon douze indicateurs regroupés en quatre principales catégories.

La première catégorie est relative à l'environnement des affaires qui regroupe quatre indicateurs (les institutions, les infrastructures, le niveau de digitalisation, la stabilité macroéconomique) alors que la deuxième concerne le capital humain et se fonde sur les progrès en matière de santé et le niveau de compétences de la population.

La troisième, quant à elle, repose sur la structure économique à travers le niveau de production, le système financier et la taille du marché. Enfin, la quatrième catégorie concerne le dynamisme des entreprises et leur capacité d'innovation. Parmi les pays africains, l'île Maurice arrive en tête de ce classement (52e à l'échelle mondiale) avec un score de 64/100. Ce pays a enregistré de bonnes performances au niveau de la stabilité macroéconomique (89), le système financier (77) et le système de santé.

L'Afrique du Sud occupe la deuxième place sur le continent (60e à l'échelle mondiale) avec un score de 62/100, porté par les indicateurs liés à la stabilité macroécono-

mique (88), le système financier (83) et la taille de son marché (69). Vient ensuite le Maroc (75e à l'échelle mondiale). Le pays enregistre un score général de 60/100, dû à de bonnes performances au niveau de la stabilité macroéconomique (90), infrastructures (73) et le système de santé (72). Le Seychelles occupent la quatrième place (76e à l'échelle mondiale), suivis par la Tunisie en cinquième position (87e à l'échelle mondiale), l'Algérie en sixième (89e à l'échelle mondiale), le Botswana (91e à l'échelle mondiale), l'Égypte, la Namibie et le Kenya referment le top 10 de ce classement.

Au niveau mondial, sur vingt-cinq pays qui ont amélioré leurs performances au niveau de l'indicateur de la santé, dix-sept sont africains. Les économies les plus compétitives au monde, selon le WEF sont Singapour (avec un score de 84,8/100), les États-Unis (83,7/100), Hong-Kong (83,1/100), les Pays-Bas (82,4/100), et la Suisse (82,3/100).

Noël Ndong

SOUDAN

BNP Paribas visé par une plainte pour «complicité de crimes contre l'humanité»

Une plainte pour «complicité de crimes contre l'humanité, de génocide et d'actes de tortures» commis dans le pays entre 2002 et 2008 a été déposée à Paris, contre le groupe bancaire français, ont annoncé la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et la Ligue des droits de l'Homme.

La plainte avec constitution de partie civile a été déposée au tribunal de Paris par les deux ONG et neuf militants soudanais victimes de persécutions au Darfour. Ils accusent BNP Paribas de violation de l'embargo américain contre le Soudan et s'est acquitté d'une amende record de 8,9 milliards de dollars, de s'être rendu complice, «en permettant leur financement et en les facilitant, des crimes (...) commis par le gouvernement soudanais». La plainte accuse aussi la banque de «blanchiment et de recel de ces crimes».

Selon les plaignants, le groupe bancaire français et sa filiale suisse ont agi «en tant que principale banque privée du gouvernement du Soudan, lui permettant de se financer et de réaliser, en parfaite connaissance de cause, des transactions à l'étranger et en particulier aux États-Unis», alors que Khartoum était visé par des sanctions américaines.

C'est ainsi que le régime du président Omar el-Béchir, destitué en avril dernier, a pu «financer ses actions ainsi que des milices (Janjawids) qui menaient des attaques et pillages dans des villages dans la région du Darfour en particulier», de même que les services de renseignements «qui ont emprisonné de façon arbitraire et torturé de nombreux civils et activistes originaires du Darfour et autres régions marginalisées», affirment-ils.

Les plaignants sont des civils qui disent avoir été victimes de persécutions au Darfour, les poussant à fuir leur pays et à s'installer à l'étranger. Il revient au doyen des juges d'instruction d'examiner la recevabilité de cette plainte. BNP Paribas est déjà visée par une information judiciaire pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité pour des faits commis au Rwanda: plusieurs ONG accusent le groupe bancaire d'avoir financé, en 1994, un achat d'armes au profit de la milice hutu.

N.Nd.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

REMERCIEMENTS

La famille N'gambe remercie très affectueusement et très sincèrement parents, amis et connaissances pour avoir participé à leur peine après le décès de leur mère Ndohoto Ibongo. Par votre présence à nos côtés, vous avez été d'un grand réconfort dans ces moments douloureux. Merci maman pour l'amour que tu nous a donné toute ta vie durant.



Dominique Kouba, expert-comptable, ses enfants et sa famille, très touchés par les nombreuses marques de compassion, de soutien spirituel, moral et financier, remercient et expriment leur gratitude à la direction du Commissariat national aux comptes, aux confrères, aux amis et connaissances qui les ont assistés de près ou de loin, suite au décès inopiné de leur épouse, mère, tante, belle-fille et grand-mère, Lydie Fanie Liliane Tsakala-Matounga (maman Liliane), survenu le mardi 10 septembre 2019 et inhumée le jeudi 19 septembre 2019 à Pointe-Noire. Que Dieu Tout-Puissant vous rende au centuple vos bienfaits et que son âme repose en paix.



ISTM-KANANGA

L'année académique 2019-2020 ouverte

La reprise des enseignements, le 15 octobre, a offert au comité de gestion dirigé par le Pr Mukandu Basua Babintu l'occasion d'expliquer sa vision de développement de l'établissement.

« Une nouvelle année académique commence. Je la veux une année des nouvelles perspectives, des nouveaux projets, de la nouvelle vision », a indiqué le Pr Mukandu Basua Babintu. Il a souligné que l'Institut des sciences techniques médicales (ISTM)/Kananga entend contribuer au développement du pays et à la construction d'une communauté congolaise d'excellence. « Il s'attribue le rôle d'éveilleur des consciences et d'artisan des savoirs nécessaires au progrès de la société », a-t-il ajouté.

Le président du comité de ges-

tion reste convaincu qu'avec le concours de tout le personnel académique et administratif de son établissement, il sera en mesure de matérialiser sa vision qui s'appuie sur cinq axes, à savoir formation et recherche de qualité; moralisation et gouvernance de l'institution; le partenariat; le service à la société et en fin la viabilité institutionnelle.

Tout en expliquant que ces cinq axes sont ambitieux, le Pr Mukandu Basua Babintu a laissé entendre, par ailleurs, qu'ils ont l'avantage d'insister sur une autre mission que s'assigne ISTM/Kananga, celle de promouvoir l'éducation



Le comité de gestion de l'ISTM-Kananga

propice à la conversion de la jeunesse estudiantine. Pour relever ce défi, cet institut s'est fixé comme objectifs vi-

ser la formation intégrale de chaque étudiant et étudiante, produire des instruments de connaissance qui permet-

tront aux lauréats d'être à la fois maîtres et possesseurs de l'espace public congolais, ouvrir l'ISTM/Kananga à l'universel pour lui éviter un emprisonnement, développer chez les jeunes étudiants la culture démocratique, celle qui permettra de libérer leurs énergies en faisant d'eux des penseurs libres et des « animaux » véritablement socio-politiques.

Plusieurs autorités, notamment les membres du gouvernement provincial, les députés provinciaux sans oublier les étudiants et le personnel académique et administratif de l'ISTM-Kananga ont pris part à la cérémonie d'ouverture de l'année académique 2019-2020.

Blandine Lusimana

UTILISATION D'ENFANTS PAR LES GROUPES ARMÉS

Plus de six mille recrutés entre 2014 et 2017 en RDC

La Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) a publié un rapport consacré au recrutement d'enfants par les groupes rebelles pour la période allant de 2014 à 2017, révélant qu'à l'échelle mondiale, le pays a l'un des taux de recrutement d'enfants le plus élevé.

Intitulé « Notre force est dans notre jeunesse: recrutement d'enfants en République démocratique du Congo 2014-2017 », le document a été produit particulièrement par le personnel de la section de la protection de la Monusco. Il aborde les questions personnelles et politiques en associant les témoignages d'enfants anciennement associés à des groupes armés à des analyses de données visant à documenter les

résultats, ainsi que les stratégies ciblant les principaux auteurs du recrutement et de l'utilisation d'enfants.

Selon le rapport, sept principaux groupes armés ont été responsables du recrutement et de l'utilisation du plus grand nombre d'enfants de 2014 à 2017. Il s'agit des Forces démocratiques de libération du Rwanda – Forces combattantes Abacunguzi, des Nyatura, des Kamuina Nsapu, des Rayia Mutomboki, des Mayi-Mayi Mazembe, des Forces de résistance patriotique en Ituri et Nduma Defense of Congo – Rénové.

Echelle mondiale et nationale

Il se dégage de l'étude de la Monusco qu'à l'échelle mondiale, la République démocratique

du Congo (RDC) a l'un des taux de recrutement d'enfants le plus élevé. Entre 2014 et 2017 inclus, au moins quarante-neuf groupes armés ont recruté environ 5619 garçons et 549 filles. Ces enfants ont été séparés de groupes armés et de milices en RDC, et des centaines d'autres sont toujours dans leurs rangs. Bien que beaucoup de groupes soient de petits recruteurs, 72% des recrutements d'enfants dans le pays ont été perpétrés par seulement dix groupes armés.

Cependant, à l'échelle nationale, le recrutement des enfants a diminué de 50% au cours des quatre dernières années, malgré une augmentation exponentielle dans les Kasai, où le conflit a éclaté en 2016 et 2017. Toutefois,

précise le rapport, le Nord-Kivu est resté l'épicentre du recrutement d'enfants et a réuni 75% des cas documentés entre 2014 et 2017. En moyenne, 30% des enfants recrutés par des groupes armés étaient âgés de moins de 15 ans, 9% étaient des filles et 99% étaient congolais.

Il s'avère qu'une moyenne de 31% des enfants, principalement des garçons, ont combattu sur les lignes de front contre un taux des filles qui est passé de 1% des enfants combattants en 2014 à 34% en 2017. Cette augmentation est justifiée par le recours à un grand nombre de filles combattantes par Kamuina Nsapu, milice dont l'activité a également influencé, au niveau national, le taux d'utilisation d'enfants comme combat-

tants qui est passé de 18% du nombre total d'enfants recrutés en 2014 à 51% en 2017.

Tâches invisibles

Par ailleurs, le rapport de la Monusco révèle que 69% des enfants recrutés et utilisés par des groupes armés en RDC depuis 2014 n'ont jamais vu un champ de bataille. Ils sont affectés aux tâches invisibles : piller de la nourriture, chercher de l'eau et du bois, cuisiner et faire le ménage, tenir les checkpoints, prélever les impôts, porter les affaires et les armes d'un camp à un autre, répertorier consciencieusement les nouvelles recrues et les livraisons de munitions, ou « épouser » les commandants. Ainsi, au moins 56% des filles recrutées depuis 2014 ont fait état de viols, d'esclavage sexuel ou de mariage forcé avec leurs recruteurs ou leurs camarades.

Le texte établit également que le recrutement des enfants n'est pas seulement dévastateur pour les concernés, mais a aussi un impact à long terme sur les familles, les communautés et la cohésion sociale dans le pays. Surtout, précise-t-il, c'est une menace grave pour la sécurité nationale congolaise. Au-delà des progrès réalisés, le rapport recommande un effort concerté et ciblé de la part du gouvernement, des Nations unies, de la société civile et des donateurs pour éliminer le recrutement d'enfants sur l'intégralité du territoire de la RDC.

Jeannot Kayuba



Les enfants recrutés par les groupes armés

EDUCATION

Cinq mille kits scolaires au profit des élèves du Kouilou

Le don du président-directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Raoul Maixent Ominga, par l'entremise de la fondation de l'entreprise, a été offert les 15 et 16 octobre, dans le cadre de la deuxième édition de distribution des kits scolaires dans les écoles situés dans l'axe Kundji.

L'action menée par l'équipe de la Fondation SNPC a été conduite par son secrétaire général, Marie-Joseph Letembet, accompagné de Christian Mabilia et Jean Baptiste Sitou, respectivement chef d'établissement SNPC à Pointe-Noire et directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation dans cette ville. Elle entre dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises, pour laquelle, la population est la principale cible. En effet, la distribution des kits scolaires dans les écoles du Kouilou, notamment sur l'axe Kundji, est l'une des déclinaisons de la politique sociétale de la SNPC dans le secteur de l'éducation.

Deux jours durant, l'équipe de la fondation, composée de femmes et d'hommes, a distribué cinq mille kits scolaires aux enfants de préscolaire, primaire, collège et lycée contre quatre mille cinq cents l'année dernière. Le premier jour, l'activité a été réalisée respectivement aux préscolaires, primaires et collèges de Côte-Matève, Ndjeno, Fouta et Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Tchamba, où tous les élèves étaient très comblés de joie en recevant leur kit pour la deuxième année consécutive.

L'action s'est poursuivie, le jour

suivant, au lycée Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Tchamba et aux établissements primaires des villages riverains de la plate-forme pétrolière de la SNPC, à Nzassi, Tandou Binzénzé, Tchitanzi pour terminer à Tchimizi.

Dans chaque établissement, le sourire a été sur les lèvres de tous les élèves qui ont félicité le donateur, à l'image de la petite Mavie, à Fouta, qui est venue à l'école le même jour parce que n'ayant pas encore de fournitures scolaires depuis le 1er octobre. « Je suis très contente parce que j'ai eu un sac, des cahiers, des stylos, une boîte de craies et des livres pour commencer l'école », s'est-elle réjouie après avoir reçu son kit.

Les aînés n'ont pas dérogé à la règle non plus, remerciant sincèrement la Fondation SNPC pour ces fournitures.

Directrice de l'école de Ndjeno, Mme Loemba a déclaré: « La fondation vient par ce geste soulager certains parents qui n'avaient pas jusqu'à ce jour acheté les kits scolaires de leurs enfants. Et grâce à cette distribution des manuels scolaires, chaque enfant dispose de son propre livre de lecture ».

A l'issue de la mission à Tchimizi, le



secrétaire général de la Fondation SNPC a exprimé sa satisfaction pour avoir réussi la tenue de la deuxième édition. « J'ai le sentiment de satisfaction parce que lorsque les enfants reçoivent les kits scolaires dans les villages, c'est un grand soulagement pour eux et pour les parents. L'action de la SNPC n'est pas focalisée à l'éducation, il y a aussi le volet santé avec la construction d'un centre

de santé intégré à Tchimizi qui attend son inauguration », a-t-il laissé entendre.

De son côté, Christian Mabilia, le chef d'établissement SNPC Pointe-Noire, s'est félicité pour s'être mieux organisé par rapport à la première édition. « Nous programmons nos actions par rapport à nos ressources, nous avons constaté qu'il y a des enfants assis à même le sol, nous

La distribution des kits à l'école primaire de Nzassi/Adiac allons remonter la fiche à la direction générale qui décidera de notre prochaine action à mener dans cette zone», a-t-il promis.

Enfin, le directeur départemental de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, l'heureux bénéficiaire de l'action, a, lui aussi, remercié le donateur et encouragé ce partenariat public-privé.

Charlem Léa Itoua

ORPHELINAT CŒUR CÉLESTE

L'année scolaire bien lancée pour les pensionnaires

Comme dans les autres écoles de la ville, la rentrée scolaire 2019-2020 a bien eu lieu, le 1er octobre, dans le centre d'accueil, grâce à l'apport des partenaires et donateurs.

Pour cette année scolaire, les plus petits enfants, c'est-à-dire ceux âgés de 3 à 10 ans, sont répartis en deux classes pédagogiques doubles : les élèves de CP 1 et 2, au nombre de dix-sept, sont enseignés par Jumende Yekemet tandis que Stella Ruth Ramonomey assure les enseignements des douze élèves du CE1 et CE2.

Les enfants en classe intermédiaire, âgés de 10 à 15 ans, sont inscrits dans des établissements privés de la place. L'orphelinat et les donateurs supportent leur scolarité.

Actuellement, trois pensionnaires : Rêche, Fatanie et Raphaëlle sont en stage au sein de la société Newrest en comptabilité, en cuisine et en secrétariat. Fatanie, qui suit des cours par correspondance dans une école française, pourrait effectuer le déplacement de l'hexagone pour passer son BTS de cuisine. L'orphelinat Cœur céleste est



Les enfants lors de la rentrée scolaire à l'orphelinat Cœur céleste / DR

un centre d'accueil situé dans la ville de Pointe-Noire. Fondé par Célestine Bagniakana, ce lieu de vie permet d'héberger et soutenir une quarantaine d'enfants défavorisés. Inauguré en 2014, il a pour but de rendre le sourire aux enfants dont il a la charge,

les soutenir moralement et leur donner les moyens de suivre une formation qualifiante ou d'aller à l'école dans de bonnes conditions. L'orphelinat fonctionne grâce aux dons des particuliers et des entreprises.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

Le Dr Lucile Cornet-Vernet en séjour au Congo

La fondatrice de la Maison de l'artémisia, plante qui guérit du paludisme, animera une conférence de presse dans la ville océane, ce 19 octobre, au Comptoir.

Prise en tisane, l'artémisia, déjà cultivée et vendue au Congo, guérit et prévient du paludisme. Consciente de ses vertus thérapeutiques, le Dr Lucile Cornet-Vernet a créé la Maison de l'artémisia, basée en France, pour promouvoir l'artémisia annua, d'origine chinoise (utilisée depuis deux mille ans) et l'artémisia afra, d'origine africaine, et contribuer à éradiquer le paludisme, maladie redoutable qui tue un million de personnes dans le monde par an.

Dans le cadre de la vulgarisation de cette plante, le Dr Lucile Cornet-Vernet, qui consacre ce mois d'octobre à la Maison de l'artémisia Congo-Brazzaville, animera une série de rencontres dans les trois grandes villes du pays. Pointe-Noire a l'honneur donc d'abriter la première rencontre qui aura lieu au comptoir, au centre-ville. Elle poursuivra sa tournée à Dolisie où elle animera une conférence de presse, le 21 octobre, avant de clôturer sa série d'activités à Brazzaville avec une rencontre prévue le 24 octobre.

« L'objectif pour la Maison de l'artémisia, c'est une famille, une artémisia. La participation aux rencontres est gratuite mais sur réservation. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le compte Facebook Maison de l'artémisia Congo », a indiqué Sosthène Massamba, responsable de la ferme pédagogique Agria Loango, représentant de la Maison de l'artémisia qui promeut cette plante au Congo. Toujours dans le cadre de la vulgarisation de cette plante, le Dr Lucile Cornet-Vernet a écrit, avec Laurence Couquiaud, un livre intitulé « Artémisia une plante pour éradiquer le paludisme ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



VOLLEYBALL

Un nouveau président de la ligue de Brazzaville

A la faveur de l'assemblée générale qui s'est tenue, le 15 octobre, au gymnase Henri-Elendé, Simon Massamouna a été élu à la tête de la structure. Il a promis de multiplier des compétitions pour rehausser le niveau de la discipline dans la capitale.

Le successeur d'André Balenvouka entend s'appuyer sur la formation des jeunes pour doter le volleyball congolais de la relève dont il a besoin. Il envisage de débiter son action par la relance, la politique de formation au volleyball à l'école. « Nous pensons relancer ou redémarrer l'activité volleyball au niveau des établissements scolaires, parce qu'il nous faut préparer la relève, mais aussi organiser le maximum de compétitions possible à Brazzaville pour donner à nos compétiteurs plus de temps de jeu dont ils

ont besoin », a souhaité Simon Massamouna.

Donner plus de temps de jeu, a-t-il expliqué, s'inscrit, d'après lui, dans la vision de rendre les sélections et les clubs congolais plus compétitifs, lors des compétitions internationales.

« Si nous pensons donner aux compétiteurs plus de temps de jeu, c'est effectivement dans le but de rehausser le niveau. Nous avons constaté que nous avons des volleyeurs qui vont à des compétitions internationales avec six matches dans les jambes. C'est vraiment insi-

gnifiant. C'est pour cela que nous allons nous y mettre, afin d'organiser un maximum de compétitions, question pour nos athlètes de gagner beaucoup de temps de jeu. En le faisant, nous leur donnerons plus de chances de remporter des victoires au niveau international », a-t-il justifié.

Le nouveau président, qui n'a pas non plus oublié le volleyball féminin, s'appuiera sur l'encadrement des jeunes pour booster cette version qui peine à décoller. « Il faut que nous formions des jeunes qui vont

demain grandir dans cette discipline. C'est notre objectif pour le volleyball féminin », a-t-il assuré.

Simon Massamouna sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par Raspail Mangandza, premier vice-président; Oko Tsono, troisième vice-président; et Mpari Oumba le secrétaire général. Pamela Dibantsa en est la trésorière générale adjointe. Moussa Obongo est le seul membre tandis que Laeticia Samba est, pour l'instant, la seule élue au commissariat aux comptes. Les autres postes (deuxième,



Simon Massamouna, nouveau président de la ligue de volleyball de Brazzaville/Adiac

quatrième vice-président, secrétaire général adjoint, trésorier général, les deux autres membres du commissariat) seront complétés à la prochaine réunion du conseil départemental.

James Golden Eloué et Maliche Mbou-Eta

APPEL À CANDIDATURES

Les inscriptions au prix « Voix d'Afriques » prennent fin le 15 janvier 2020

Le nouveau concours littéraire, dont les inscriptions ont été lancées le 1^{er} octobre, est destiné à faire émerger les nouvelles voix du continent. Il est organisé par les éditions JC Lattès en partenariat avec la Radio France internationale.

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure de moins de 30 ans, résidant dans un pays d'Afrique dont le manuscrit n'a jamais été publié. Chaque participant doit rédiger un roman en langue française de 250 000 signes au maximum. Les textes doivent refléter la situation d'un pays, une actualité politique, économique ou sociale. Le manuscrit soumis au concours ne doit pas faire l'objet d'un contrat, notamment un contrat d'édition papier ou numérique, un contrat d'option ou d'adaptation audiovisuelle. Il ne doit pas non plus être couvert par un droit de préférence vis-à-vis d'un éditeur. L'organisateur se réserve le droit de refuser tout texte ne répondant pas à ces critères ou qui serait contraire aux lois en vigueur.

L'inscription se fait sur le site <https://prix-rfi.editions-jclattes.fr/> via un formulaire à remplir. Les candidats doivent déposer leur texte sur le site ou l'écrire en ligne. En cas de problème technique lié à la plateforme, ils peuvent contacter l'équipe technique par mail à l'adresse concours@librinova.com / contact-lattes@jclattes.fr avant le 15 janvier 2020.

Signalons que tout texte à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux, xénophobe ou raciste à l'égard de tierces personnes physiques ou morales, pédophile ou portant atteinte aux mineurs, constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle ou encore portant atteinte à la vie privée et/ou au droit à l'image des tiers sera refusé. Le roman lauréat sera désigné en février 2020. Le ou la gagnant(e) bénéficiera avant la publication de son roman prévue en juin prochain d'un travail d'édition de son texte avec les éditions JC Lattès, d'un contrat de publication en livre papier et en numérique à paraître dans un délai de quatre à vingt-quatre mois après sa désignation ainsi qu'une résidence à la cité internationale des arts à Paris, partenaire du prix.

Rosalie Bindika

DEUXIÈME ÉDITION FESTIM BRAZZA

Thérèse Ndri-Yoman reçoit un trophée de reconnaissance

Le comité d'organisation du festival des images (Festim) de Brazzaville a attribué, le 17 octobre, un prix de gratitude à l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire au Congo.

La distinction honorifique récompense le soutien et les efforts tant matériels, techniques, financiers que moraux consentis par la Côte d'Ivoire, lors de la deuxième édition du Festim Brazza, organisée du 1^{er} au 10 août dernier, à Brazzaville.

« Ce prix est une réelle marque d'honneur du promoteur de Festim Brazza par rapport à la participation effective et assidue de la Côte d'Ivoire à ce festival. Nous en sommes satisfaits et disposés à l'accompagner davantage lors des prochaines éditions de cet événement », a évoqué Thérèse Ndri-Yoman, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire.

A travers ce prix, Festim Brazza reconnaît que sans l'apport des parties prenantes clés, cet événement ne peut avoir lieu. « Il est ici l'occasion de rappeler que le brassage interculturel, touristique, communautaire et économique, que nous souhaitons tant, n'est possible qu'avec l'apport des différentes chancelleries en mission en République du Congo. Ce n'est que normal, en retour, de leur dire merci de façon gracieuse », a déclaré Claudio Sama Kenegui, promoteur et administrateur du Festim Brazza.

L'ambassadeur a vivement félicité le promoteur pour sa bravoure et sa perspicacité dans l'organisation de cette deuxième édition qui a connu un franc succès. La diplomate ivoirienne l'a exhorté à s'améliorer davantage et de viser la perfection. Lors de cette cérémonie, Thérèse Ndri-Yoman a réitéré la nécessité d'accompagner cet



Thérèse Ndri-Yoman recevant son trophée des mains du promoteur du Festim Brazza

événement car, d'après elle, « Festim Brazza prouve à suffisance qu'on peut faire confiance aux jeunes. Donc, il est bien de soutenir ce genre d'initiatives pour permettre ainsi à d'autres jeunes d'œuvrer, pour réduire le chômage ». Dans cette même lancée, Festim Brazza promet d'organiser la troisième édition en 2020 avec plus d'expérience et de mobilisation de tout un chacun des participants.

Pour cette édition, le festival n'a pas uniquement attribué des prix de reconnaissance aux ambassades participantes. En effet, l'événement a tenu à encourager également les sponsors et partenaires majeurs.

Pour rappel, le Festim Brazza s'est tenu, cette année, autour du thème « Potentiel touristique, brassage culturel à travers la coopération, vecteur d'une vraie diversification économique pour le développement de la République du Congo ». Plusieurs pays y ont pris part, à savoir le Congo, la Côte d'Ivoire, la Chine, le Maroc et l'Angola. Bénéficiant chacun d'un stand, chaque participant a pu exposer ses œuvres d'art, faisant ainsi la promotion du potentiel touristique, culturel, gastronomique et économique de son pays.

Merveille Atipo et Christ Bissila Pondo (stagiaire)